

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Signature d'une convention entre la ville de Sceaux et la Métropole du Grand-Paris relative au programme « Quartiers Métropolitains d'Innovation »

Rapporteur : Florence Presson

La Métropole du Grand Paris déploie auprès des communes membres une stratégie d'innovation afin de répondre aux grands enjeux des transitions, climatiques entre autres, de la zone urbaine dense.

La Métropole du Grand Paris a lancé, avec l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la Métropole, le programme « Quartiers Métropolitains d'Innovation » qui a vocation à contribuer à résoudre des problématiques urbaines.

La Métropole du Grand Paris bénéficie pour la mise en œuvre de ce programme du soutien de la Banque des Territoires, de l'agence d'attractivité Choose Paris Région, de l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la Métropole Paris&Co. A cette fin, Paris&Co propose d'identifier et de mobiliser des expérimentateurs (start-up, une entreprise, une association, etc.) désireux de tester leur solution pour une durée de 18 mois sur des communes de la Métropole du Grand Paris.

La ville de Sceaux, terreau d'innovations déjà nombreuses s'est portée candidate pour l'appel à manifestation d'intérêt « Quartiers Métropolitains d'Innovation » pour expérimenter sur son territoire des solutions innovantes au profit de ses citoyens, dans le cadre d'une dynamique métropolitaine.

La Ville a proposé comme quartier d'expérimentation celui des Blagis, quartier bénéficiant d'une riche mixité sociale et générationnelle et doté d'une forte activité associative, sportive, culturelle et économique. Les dynamiques locales ont été mises en avant, telles que la démarche innovante de démocratie participative : Parlons ensemble des Blagis, le projet de création d'un fablab « innovations et numérique », la création d'un îlot de fraîcheur urbain, le dispositif d'écomobilité scolaire (Mobili'kids), les travaux de réhabilitation des logements sociaux et du centre commercial, de la Halle des Blagis, les nombreuses animations annuelles (fête du sport, nocturnes des Blagis, Noël des Blagis).

La ville de Sceaux a été retenue au sein de la première promotion de lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt avec les villes d'Aulnay-sous-Bois, de Meudon et de Noisy-le-Grand.

Il est proposé d'approuver la convention d'engagement au titre du dispositif « Quartiers Métropolitains d'Innovation » entre la ville de Sceaux et la Métropole du Grand Paris, qui définit les modalités d'engagement des deux parties, annexé à la présente.